

NEGOCIATIONS ACCORD 2017-2019

VOS ESSENTIELS, NOS PRIORITES !



Mardi 18 Octobre 2016

3^{ème} séance de négociations.... On rentre dans le dur...

La Direction Générale présente son projet d'organisation du temps de travail : la modulation.

Mardi 25 Octobre 2016

4^{ème} séance de négociations... Nous avons été entendus...

La Direction Générale décide de revoir sa copie sur l'organisation du temps de travail.

POUVOIR D'ACHAT, QUALITE DE VIE, EMPLOI

Pour FO, il est hors de question de brader les efforts consentis par les salariés.

Les salariés doivent être considérés dans l'élaboration d'une organisation du travail adaptée à leur réalité car ils participent largement aux résultats de Renault. Ces 3 dernières années l'ont plus que prouvés !

C'EST UNE QUESTION PRIORITAIRE DE POUVOIR D'ACHAT : Avec un dispositif d'annualisation du temps de travail, FO retient, avant tout, que dans le cadre d'une augmentation de la production, toutes les heures supplémentaires effectuées ne seraient payées qu'en fin d'année !

Pour FO, une organisation du temps de travail RESPONSABLE ne peut pas se concevoir en sacrifiant le pouvoir d'achat des salariés.

C'EST UNE QUESTION PRIORITAIRE DE QUALITE DE VIE : Un dispositif qui mettrait sérieusement à mal l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle des salariés.

Pour FO, une organisation du temps de travail RESPONSABLE tient compte des réalités de la vie quotidienne des salariés.

C'EST UNE QUESTION PRIORITAIRE D'EMPLOI : Le principe d'1 départ égal à 1 embauche reste, à ce stade, encore trop peu. Les engagements sur les volumes annuels de production de véhicules (au moins égal à celui de 2016), d'organes mécaniques et de châssis (au moins égal à 1,5 millions pour chacun), l'affectation d'au moins un nouveau modèle ou plateforme par usine et des investissements à hauteur de 500 millions, sont certes des garanties pour un avenir qui se dessine de manière positive pour les sites Renault en France, mais **FO attend que ces annonces se traduisent par des embauches.**

La prochaine séance de négociations prévue le **4 Novembre prochain** abordera le thème de l'emploi. FO compte sur des annonces et des engagements forts de la Direction Générale. **L'emploi est et restera, pour FO, une priorité comme pour l'accord de 2013, qui a permis 3000 embauches.**

Les négociations sont loin d'être terminées.

FO poursuivra son action en défendant les intérêts de tous !